

A propos d'immigration

Les statistiques officielles récemment compilées indiquent l'accroissement de l'immigration au Canada. Des nouveaux citoyens nous arrivent en nombre de plus en plus grand, des Etats-Unis comme de la Grande-Bretagne. Et l'Europe continentale nous donne aussi un contingent considérable de gens de différentes races, surtout des Italiens, des Juifs russes, des Hongrois et des Autrichiens.

Au cours de la dernière année fiscale, — du 31 mars 1911 au 31 mars 1912, — nous avons reçu 354,237 immigrants, dont 193,716 des Etats-Unis, et le reste, de l'Europe. C'est une augmentation de quinze pour cent sur les chiffres de l'année précédente.

Depuis 1908 l'immigration au Canada a suivi une progression sans cesse ascendante. M. Sifton, pendant tout son règne comme ministre de l'Intérieur s'était efforcé, sans faire de choix, ni sans aucun discernement, de peupler coûte que coûte l'Ouest canadien, de 1896 à 1905. Et M. Oliver a continué sa tâche, avec peut-être un peu moins de complaisance envers les agents d'immigration, mais sans adopter de méthodes beaucoup plus sensées que celles de M. Sifton. Si nous n'eûmes pas sous le régime Oliver de scandales comme celui de la "North Atlantic Trading Company", à laquelle nous dûmes payer plus de quatre cents mille piastres de primes pour des immigrants parmi lesquels on comptait des enfants encore à la mamelle, nous avons cependant payé pendant assez longtemps encore des primes aux agences d'immigration de la Grande-Bretagne et du continent européen.

Et l'on a admis au pays pendant ce temps une quantité de gens qui n'avaient aucune des qualités requises des citoyens canadiens. Il y a eu d'excellents immigrants sans doute, mais il y en a eu aussi ~~plusieurs milliers qui ne valaient pas grand chose.~~ Et pendant un temps, la plupart des crimes commis dans Québec, Ontario et les provinces de l'Ouest furent le fait de nouveaux venus. Quand les autorités vérifièrent la conduite passée de ces gens, il se trouva que presque tous étaient des récidivistes, partis de leur pays d'origine parce que la justice les poursuivait. Ils étaient venus se réfugier ici pour lui échapper. Et comme nous n'avons aucune loi qui exige de chaque immigrant son casier judiciaire, nous avons laissé entrer au Canada des criminels d'outre-mer, des gens *indésirables*.

L'opposition fédérale a maintes fois crié et protesté contre la politique d'immigration de M. Laurier. MM. Barker, député de Hamilton, et M. Monk, aujourd'hui ministre des Travaux Publics, ont souvent dénoncé la conduite du ministère, à ce propos, et avec raison. L'enquête faite au sujet des agissements de la North Atlantic Trading Company a révélé un état de choses déplorable, et tel que le ministère Laurier dût modifier quelque peu ses méthodes d'immigration. Mais il y a eu encore bien des abus, et tout n'était pas satisfaisant, dans la politique d'immigration du régime Laurier, pendant ses dernières années. Aussi, le dimanche, six août 1911, à Trois-Rivières, M. F. D. Monk, le ministre actuel des Travaux Publics, pouvait-il dire avec justesse:

"N'est-il pas temps de songer à un recrutement plus soigné de la famille nationale? L'immigration devrait être l'objet de toute notre sollicitude. Le système actuel, suranné et defectueux, où des sommes folles sont dépensées pour le profit du patronage, s'il n'est pas réformé sans délai, nous prépare pour l'avenir les plus formidables problèmes. Déjà ils s'annoncent au milieu de nous."

On ne saurait reprocher au ministère Borden de n'avoir pas fait connaître au cours de la dernière session sa nouvelle politique d'immigration. Il n'en a pas eu le temps. Mais, ainsi que le disait M. Monk à Trois-Rivières, il importe que les méthodes suivies par le ministère Laurier soient réformées sans délai. Et tout le monde admettra qu'il sera légitime de demander au gouvernement Borden, lors de la prochaine session, quelles réformes il entend faire en ce qui regarde l'introduction, au pays, de gens des Etats-Unis et de l'Europe, désireux de devenir nos concitoyens. Comme le flot de l'immigration continue à se déverser de plus en plus largement sur nos rives, les problèmes formidables dont parlait M. Monk en 1911 augmentent d'intensité. Et il ne serait pas de bonne politique d'en retarder davantage la solution raisonnable.

Georges PELLETIER.